



TARIFS 2019/2020

Club Lentillois d'Escalade et de Montagne

ECOLE D'ESCALADE (attention ! Places limitées)

option A	enfants débutants (à partir de 8 ans)	mercredi de 15:15 à 16:45	150 euros
option B	enfants confirmés	mercredi de 16:45 à 18:15	150 euros
option C	adolescents	mercredi de 18:15 à 19:45	150 euros
option D	adultes débutants	lundi de 19:00 à 21:00	170 euros

option E **150 euros**

Possibilité pour les adolescents possédant le niveau nécessaire à l'obtention du passeport orange de venir suivre la formation du lundi soir et, une fois leurs passeports validés, d'accéder aux créneaux grimpe libre. Étant mineurs, il sera de la responsabilité des parents d'amener et de récupérer leurs enfants dans le gymnase (sauf si décharge signée).

option Famille ! **forfait jour 10 euros** (ou licence ffme enfant annuelle)

Les parents licenciés au club et possédant le passeport orange pourront venir sur les créneaux du vendredi soir et du samedi matin pour faire découvrir l'escalade à leurs enfants licenciés ou non.

Une licence découverte ou une licence annuelle (par enfant) pourra être achetée au club.

Attention ! Malgré la présence de responsables de séance**, les parents accompagnants ont seuls la responsabilité de leurs enfants.

option Famille ! (bis) **100 euros**

lundi de 19:00 à 20:00
inversement, si votre enfant est licencié au club et que vous voulez apprendre les bases pour pouvoir l'assurer en toute sécurité, sur un site école extérieur ou bien dans une salle privée et passer des moments privilégiés avec lui. Nous vous proposons de passer le passeport blanc (complet ou partiel), cours après les vacances de février.

GRIMPE LIBRE (passerport orange obligatoire pour tous)

option G	lundi de 16h00* à 21h00	(22h00 si responsables de séance**)	100 euros
	mercredi de 14h00* à 21h00	(22h00 si responsables de séance**)	
	vendredi de 16h30 à 21h00	(22h00 si responsables de séance**)	
	samedi de 8h30 à 17h00	(si responsables de séance**)	

option H licenciés ffme ou autre, extérieurs au club **100 euros**

(*) hors créneaux cours !

(**) obligation d'avoir deux responsables par séance, adhérents de l'association (planning à remplir au fur et à mesure)

Pièces à fournir pour valider l'inscription

1/ fiche d'inscription : complétée et signée.

2/ certificat médical : loisir et compétition (de moins de un an).

3/ règlement : par chèque ou virement à l'ordre du CLEM.

4/ notice d'assurance : complétée et signée (pour les réinscriptions, notice fournie début septembre).

5/ autorisation parentale pour les mineurs.

Attention ! L'accès au mur reste interdit avant la réception complète du dossier d'inscription : si pas de dossier, pas de commande de licence et donc pas d'assurance !

Attention ! Pour une réinscription, dossier et règlement à remettre avant le 7 septembre 2019 !

5/ **Autorisation parentale pour les mineurs :**

Je soussigné(e) Madame / Monsieur :

autorise ma fille / mon fils :

- à participer aux différentes activités du club,
- à pratiquer l'escalade ou toute autre activité statutaire de la FFME, encadré(e) par des personnes responsables de l'association ou des cadres diplômés extérieurs (initiateur ffme par exemple).
- à quitter le gymnase seul en fin de séance (pour les adolescents).

autorise le club :

- à prendre toute disposition utile en cas d'urgence médicale ou chirurgicale,
- à prendre des photos sur lesquelles pourraient figurer mon enfant dans le cadre des manifestations organisées par le club,
- à diffuser les photos auprès de ses partenaires, de la presse, de la télévision et des éventuels supports internet utilisés par le club.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus et rayé les mentions inutiles.

date :

Signature :

1/ fiche d'inscription

Nouvelle adhésion si renouvellement d'adhésion : Numéro de licence :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Pour recevoir votre attestation de licence **2019/2020** et vos codes de connexion à l'espace licencié du site de la FFME (www.ffme.fr), vous devez obligatoirement fournir une adresse électronique (écrire lisiblement) :

.....@.....

Personne à prévenir en cas d'urgence :

..... Tél:

« Certifie avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du Club Lentillois d'Escalade et de Montagne et en accepter les termes »

date : signature :

Le CLEM en quelques mots :

Le CLEM c'est avant tout des moments de rencontre entre grimpeurs de tous niveaux sans jugement de performance, dans un cadre sécurisé et encadré par des bénévoles et une salariée diplômée. Un moment d'apprentissage ludique pour tous, seul ou en famille. Et peut-être pour vous, un investissement personnel dans la vie et l'évolution de l'Association.

Le CLEM c'est aussi,

- des formations validées par la FFME : passeports blanc, jaune, orange, vert, bleu.
- des acquits techniques utiles pour vos futurs sorties extérieures.
- des sorties club (avec ou sans participation financière) sur des sites école extérieur, encadrées par des cadres formés ou des prestataires extérieurs (guides privés, salariés ffme, ...).
- du matériel aux normes CE et vérifié régulièrement par les gestionnaires EPI diplômé FFME.
- des responsables diplômés FFME (monitrice et initiateurs SAE) pour encadrer l'ensemble des cours.
- des responsables de séance « grimpe libre » toujours disponibles et à votre écoute.
- des échanges interclubs organisés régulièrement pour accéder à d'autres murs ou salles de bloc.
- des tarifs préférentiels dans les salles privées du grand Lyon ainsi que pour votre équipement.
- la possibilité d'emprunter le matériel du club pour vos sorties privées (sous conditions).
- des voies pour tous les niveaux de grimpe régulièrement modifiées (ouvreur club diplômé FFME).
- pour tous, la gratuité des frais d'inscription aux compétitions régionales FFME.

Contacts :

adresse postale : 15 rue de la mairie 69210 Lentilly

adresse mail : escalade.clem@gmail.com

site internet : clem-escalade.com

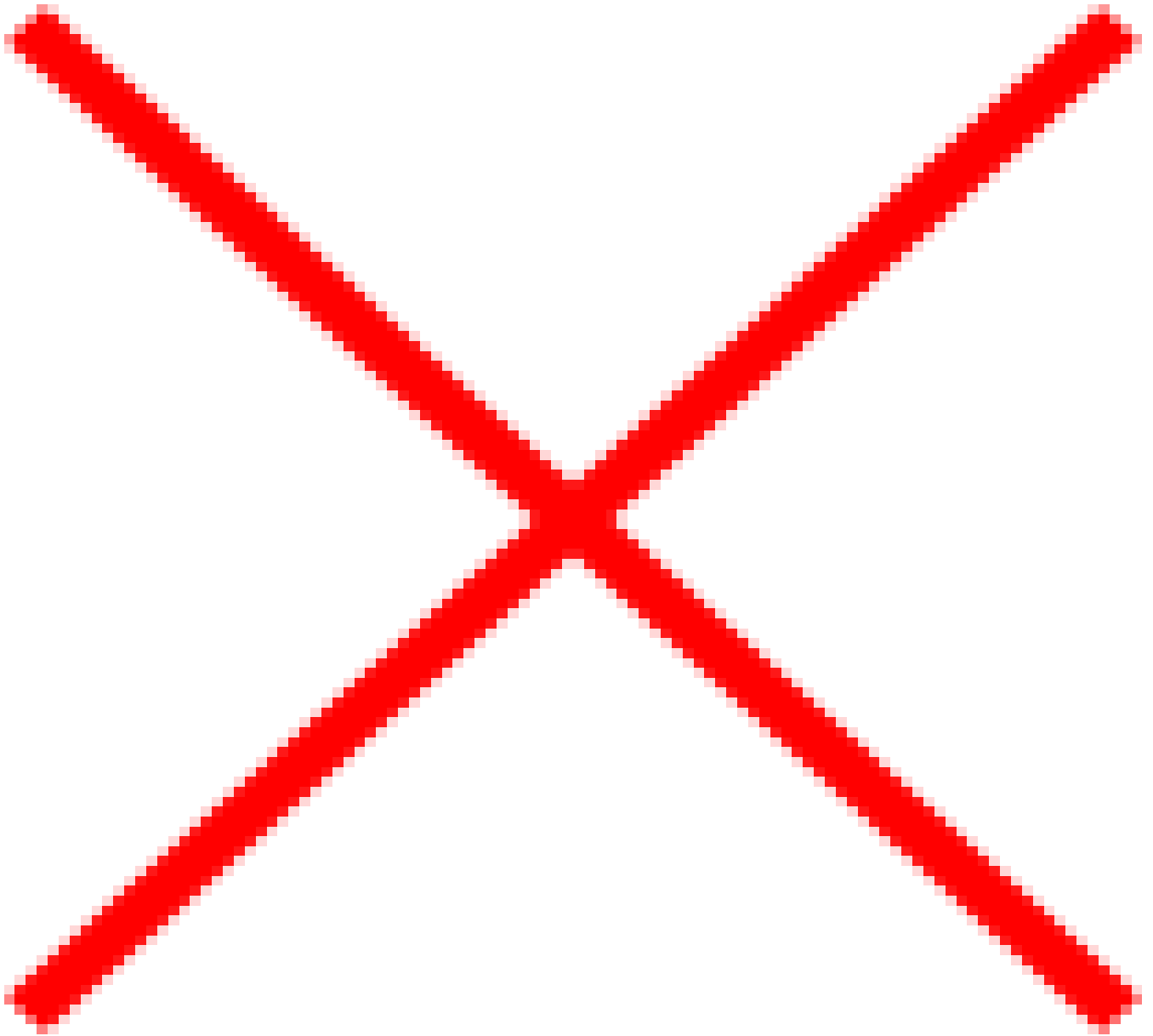
responsable cours enfants du mercredi : Charline Ferreira Barbosa (monitrice salariée) 06.81.01.77.57

responsable cours ados du mercredi : Olivier Versini (initiateur bénévole) 06.68.79.33.67

responsables cours adultes du lundi : Olivier Epp (initiateur bénévole) 06.89.57.16.59

et Patrick Ramuet (encadrant bénévole, responsable EPI) 06.11.03.06.17

3/ règlement



REDUCTIONS :

Une remise de 10 euros sera déduite à partir de la troisième adhésion pour une même famille (même adresse) et sur chaque adhésion supplémentaire, en plus du tarif **licence famille** ffme (**24,75** euros).

Pass Région, réduction de 30 euros sur justificatif.

Cas particulier, adressez-vous à un membre du bureau.

Règlement en une fois (septembre) n° de chèque :

ou virement **IBAN** FR76 1805 0690 8110 2032 8030 090 **BIC** CCMLFR21

(Règlement possible en 2, 3 ou 4 fois)

Ne pas jeter sur la voie publique